

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-DE-FIGUERY**

Procès-verbal d'une séance ordinaire tenue le 6 décembre 2021, au 10 avenue Michaud, sous la présidence de monsieur le maire, André Rioux, et à laquelle sont présents les conseillers suivants et formant quorum :

M. Martin Thibeault # 1	M. Gaétan Boutin # 2
M. Mathieu Breton # 3, Absent	M. Jocelyn Lantagne # 4
Mme Johanne Sabourin # 5	M. Yvon Lantagne # 6

Mme Martine Lachaine, directrice générale et Secrétaire-Greffière par intérim est également présente.

**OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE À 19 h 32**

**2021-12-193 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

1. Ouverture et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 15 et 22 novembre 2021
4. Correspondance et informations
  - A-Plainte reçut
  - B-Concours Littéraire et de dessin de Noël
  - C-Abonnement Québec municipal
  - D- Lettre d'un citoyen
5. Demande de modification pour le — Programme d'aide à la voirie locale-volet PPA-CE 2021
6. Résolution pour reddition -- Programme d'aide à la voirie local volet PPA-CE 2021
7. Résolution pour reddition -- Programme d'aide à la voirie local volet PPA-ES 2020
8. Résolution pour reddition -- Programme d'aide à la voirie local volet PPA-ES 2021
9. Calendrier des séances 2022
10. Avis de motion-règlement de taxes et adoption du budget
11. Adoption des conditions salariales employées 2022
12. Adoption des conditions salariales-conseil 2022
13. Formation des conseillers
14. Inscription 2022 à l'ADMQ
15. Renouvellement de contrat H2LAB
16. Renouvellement de l'hébergement pour notre site internet
17. Programme d'aide financier pour emploi été 2022 revenu Canada
18. Entente de contrat avec St-Dominique du Rosaire pour inspecteur
19. Dépôt des intérêts pécuniaires des élu(e) s
20. Résolution pour affecter les surplus accumulés sur la dépense du camion de pompier
21. Résolution pour affecter les surplus accumulés sur les réparations de la maison du citoyen
22. Formation d'archivage pour la directrice et l'adjointe
23. Demande d'aide financière pour favoriser la concertation et la formation de l'agente de développement
24. Représentants sur les divers comités
25. Dépôt du rapport budgétaire du mois de novembre 2021
26. Adoption des dépenses
27. Varia : Réparation de la camionnette

- 28. Période de questions du public
- 29. Levée

**Adoptée**

**2021-12-194 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 15 ET 22 NOVEMBRE 2021**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 novembre 2021 et de la séance extraordinaire du 22 novembre 2021.

**Adoptée**

**CORRESPONDANCE :**

**PLAINTÉ REÇUE**

Les membres du conseil ont pris connaissance d'une plainte reçue à la municipalité. Le fait que la plainte soit anonyme et qu'elle a déjà été envoyée au ministère des Affaires municipales et à Élection Québec, le conseil ne s'occupera pas de la plainte.

**CONCOURS LITTÉRAIRE ET DE DESSIN**

**Les gagnants du concours littéraire sont :**

- Laura St-Laurent
- Phillip Lapointe
- Raphaëlle Cimon

**Les gagnants du concours de dessin sont :**

- Étienne Grignon
- Mila Boutin

**ABONNEMENT QUÉBEC MUNICIPAL**

Le conseil a décidé de ne pas adhérer à Québec Municipal.

**LETTRÉ D'UN CITOYEN**

Nous avons reçu une lettre d'un citoyen concernant le stationnement de la descente à bateau. Le conseil n'a pas encore statué sur ce sujet ils veulent prendre connaissance du dossier.

**2021-12-195 DEMANDE DE MODIFICATION POUR LE — PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET PPA-ES 31078-1-88240 (8)-2021-04-26-4**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent de faire une demande de modification au programme d'aide à la voirie local volet PPA-ES 2021. Au départ la demande était seulement pour le chemin des Prés, mais ayant des urgences qui sont survenues sur d'autres chemins nous avons priorisé d'autres secteurs. Nous voudrions faire la modification en incluant les chemins des Riverains et route de l'Hydro.

**Adoptée**

**2021-12-196 RÉOLUTION POUR REDDITION DE COMPTE-PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET PPA-CE 2021**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a pris connaissance des modalités d'application du volet Projet particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2020 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne appuyée par madame la conseillère Johanne Sabourin, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery approuve les dépenses d'un montant de 14 850 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**Adoptée**

**2021-12-197 RÉSOLUTION POUR REDDITION DE COMPTE-PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET PPA-ES 2020**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a pris connaissance des modalités d'application du volet Projet particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery approuve les dépenses d'un montant de 33 864 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**Adoptée**

**2021-12-198 RÉSOLUTION POUR REDDITION DE COMPTE-PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE-VOLET PPA-ES 2021**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery a pris connaissance des modalités d'application du volet Projet particulier d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

**ATTENDU QUE** le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

**ATTENDU QUE** les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

**ATTENDU QUE** les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL ;

**ATTENDU QUE** le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli ;

**ATTENDU QUE** la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 décembre 2021 de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés ;

**ATTENDU QUE** le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet ;

**ATTENDU QUE**, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce ;

**ATTENDU QUE** les autres sources de financement des travaux ont été déclarées ;

**POUR CES MOTIFS**, sur la proposition de monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité de Saint-Marc-de-Figuery approuve les dépenses d'un montant de 34 949 \$ relatifs aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

**Adoptée**

**2021-12-199 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2022**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'accepter le calendrier des séances comme suit

JOUR	DATES	HEURE
Lundi	17 janvier 2022	19 h 30

Lundi	14 février 2022	19 h 30
Lundi	14 mars 2022	19 h 30
Lundi	11 avril 2022	19 h 30
Lundi	9 mai 2022	19 h 30
Lundi	6 juin 2022	19 h 30
Lundi	4 juillet 2022	19 h 30
Lundi	1er août 2022	19 h 30
Mardi	6 septembre 2022	19 h 30
Lundi	3 octobre 2022	19 h 30
Lundi	7 novembre 2022	19 h 30
Lundi	5 décembre 2022	19 h 30

Adoptée

**AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE TAXES ET ADOPTION DU BUDGET**

Monsieur le conseiller Martin Thibeault, donne maintenant avis de motion qu'un règlement établissant les taux de taxes pour l'année 2022 ainsi que l'adoption du budget sera adoptée à une séance ultérieure.

**2021-12-200 ADOPTION DES CONDITIONS SALARIALES-EMPLOYÉS 2022**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent de donner une augmentation de 3 % aux employés municipaux.

Adoptée

**2021-12-201 ADOPTION DES CONDITIONS SALARIALES-CONSEIL 2022**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent qu'il n'y aura pas d'augmentation salariale pour la deuxième année consécutive des membres du conseil.

Adoptée

**2021-12-202 FORMATION DES CONSEILLERS**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu d'accepter que chaque élu(e) s suivent la formation obligatoire de 4 modules au coût de 440 \$ pour chacun.

Adoptée

**2021-12-203 INSCRIPTION 2022 ADMQ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu d'accepter le renouvellement de l'inscription à l'ADMQ au coût d'environ 600 \$

Adoptée

**RENOUVELLEMENT CONTRAT H2LAB**

Les membres du conseil veulent prendre plus connaissance du contrat avant d'autoriser le renouvellement.

**2021-12-204 RENOUVELLEMENT DE L'HÉBERGEMENT DE NOTRE SITE INTERNET**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu de renouveler l'hébergement de notre site internet au coût de 1 500 \$ pour l'année.

**Adoptée**

**2021-12-205 PROGRAMME D'AIDE FINANCIER POUR EMPLOI ÉTÉ 2022  
REVENU CANADA**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'autoriser la directrice générale par intérim Martine Lachaine à remplir la demande d'aide financière pour l'emploi été 2022.

**Adoptée**

**2021-12-206 ENTENTE DE CONTRAT AVEC ST-DOMINIQUE-DU-ROSAIRE  
POUR INSPECTEUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent, que la directrice générale par intérim, Martine Lachaine, prenne entente avec la municipalité de Saint-Dominique-du-Rosaire et signe les documents nécessaires pour l'entente de contrat de l'inspecteur.

**Adoptée**

**2021-12-207 DÉPÔT DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyé par monsieur le conseiller Martin Thibeault et unanimement résolu d'accepter le dépôt des intérêts pécuniaires des sept élu(e) s.

**Adoptée**

**2021-12-208 RÉOLUTION POUR AFFECTER LES SURPLUS ACCUMULÉS SUR  
LA DÉPENSE DU CAMION DE POMPIER**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu de prendre les surplus accumulés des pompiers qui est de 24 773 \$ pour payer la réparation du camion de pompiers qui est de 13 302.91 \$.

**Adoptée**

**2021-12-209 RÉOLUTION POUR AFFECTER LES SURPLUS POUR LA  
RÉPARATION DE LA MAISON DU CITOYEN**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et unanimement résolu de prendre les surplus accumulés pour payer les rénovations faites à la maison du citoyen et dont aucun budget n'avait été mis.

**Adoptée**

**2021-12-210 FORMATION ARCHIVAGE EMPLOYÉE MUNICIPALE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et unanimement résolu d'accepter l'offre de service pour une formation d'archivage au coût de 1 130 \$ taxes non incluses.

**Adoptée**

**2021-12-211 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER LA  
CONCERTATION ET LA FORMATION DE L'ADL**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin, appuyé par monsieur le conseiller Yvon Lantagne et unanimement résolu de faire une demande d'aide financière pour favoriser la concertation et la formation des agents(e) s de développement local pour les années 2022-2023-2024. De plus le conseil

mandate la directrice générale par intérim à remplir les formulaires nécessaires à la demande.

**Adoptée**

**2021-12-212 REPRÉSENTANT SUR LES DIVERS COMITÉS**

Il est proposé par madame la conseillère Johanne Sabourin appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et unanimement résolu d'accepter les représentants sur les comités comme suit :

**Chemin et bâtiments :**

Monsieur le conseiller Gaétan Boutin, monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne

**Comité intermunicipal :**

Le maire André Rioux, et monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne

**Ressources humaines :**

Le maire André Rioux et madame la conseillère Johanne Sabourin

**Vérification des comptes :**

Monsieur le conseiller Martin Thibeault et monsieur le conseiller Yvon Lantagne

**Communautaire, activités sociales et activités jeunesse :**

Monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et madame la conseillère Johanne Sabourin

**Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

Monsieur le conseiller Mathieu Breton et monsieur le conseiller Martin Thibeault

**Sécurité civile :**

Le maire André Rioux, monsieur le conseiller Gaétan Boutin, monsieur le conseiller Martin Thibeault

**Loisirs, sport et culture :**

Monsieur le conseiller Martin Thibeault et monsieur le conseiller Mathieu Breton

**Développement économique et agriculture :**

Le maire André Rioux et monsieur le conseiller Yvon Lantagne

**Comité du 100<sup>e</sup> :**

Madame la conseillère Johanne Sabourin et monsieur le conseiller Gaétan Boutin

**Comité économique (agriculture, services aux entreprises) :**

Le maire André Rioux et monsieur le conseiller Yvon Lantagne

**Comité du tourisme :**

Le maire André Rioux

**Comité de gestion du sentier multi-usage et espaces verts :**

Monsieur le conseiller Martin Thibeault et monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne

**Ressources humaines pompiers :**

Monsieur le conseiller Gaétan Boutin

**Corporation de développement :**

Monsieur le conseiller Mathieu Breton

**Adoptée**

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE DU MOIS DE NOVEMBRE 2021**

**2021-12-213 ADOPTION DES DÉPENSES**

Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présent d'adopter les dépenses du mois de novembre 2021 et celles prévisibles de décembre 2021, en date de la séance du conseil.

Comptes fournisseurs payés du mois de novembre pour un total de 38 714.45 \$

Versement par chèque C2100198 à C2100204

Paiement en ligne sécurisée L2100084 à L2100088

Paiement par transfert électronique P2100171 à P2100173

Consulter la liste complète dans le journal Éveil campagnard de décembre 2021

Salaires payés en novembre 2021

D2100254 à D2100261 pour un montant total de 3011.50 \$

**Adoptée**

**VARIA :**

**2021-12-214 DÉPENSE RÉPARATION CAMIONNETTE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Boutin appuyé par monsieur le conseiller Jocelyn Lantagne et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'autoriser la directrice générale par intérim à faire faire les réparations de la camionnette qui s'élèvent autour de 3000 \$ pièces et main d'œuvre comprise.

**Adoptée**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2021-12-215 LEVÉE**

À 20 h 11, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Thibeault, appuyé par madame la conseillère Johanne Sabourin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que la séance soit, et est levée.

**Adopté**

\_\_\_\_\_  
André Rioux, maire

\_\_\_\_\_  
Martine Lachaine, directrice générale  
et Secrétaire-trésorière par intérim